

Neuilly-sur-Seine, le 27 septembre 2017

Madame, Monsieur, Chers parents,

En ce début d'année scolaire, Saint Dominique a choisi d'ouvrir une page Facebook officielle. L'objectif de ce nouvel outil de communication est de faire connaître au plus grand nombre la richesse des activités organisées à Saint Dominique au quotidien, l'ordinaire mais aussi l'extraordinaire.

Destinée en priorité à l'ensemble de la communauté éducative et aux élèves, cette page vous permettra d'être informés en amont de certains des événements à venir mais aussi des sorties, voyages, résultats, etc., de cette multitude d'activités qui jalonnent la vie de notre établissement.

Vous pourrez retrouver - à partir du 4 octobre - cette page Facebook et vous abonner pour suivre notre actualité en cliquant ici : <https://www.facebook.com/saintdominique.net/>

Pour encadrer l'usage de cette page, un comité de travail regroupant des enseignants, des parents d'élèves et des élèves, a rédigé une charte de bonne utilisation de cette page Facebook que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe. Nous vous invitons à la lire attentivement avec votre/vos enfant(s).

Vous noterez le souhait de l'établissement que cette page reste un lieu d'information convivial et d'échange apaisé ainsi que l'engagement que nous prenons de respecter le droit à l'image de votre/vos enfant(s) et de votre famille.

En effet, l'Institution s'engage à ce que les photos publiées respectent le droit d'auteur et l'accord des personnes prises en photo. Les photographies seront faites exclusivement par du personnel de Saint Dominique et celles qui seront utilisées ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables les personnes présentes dessus.

Seul l'administrateur de l'Institution Saint Dominique de Neuilly est autorisé à publier des photos. De même, les commentaires ne contiendront pas de photos et ne permettront pas d'identifier des élèves ou leurs familles (interdiction de tagguer).

Si malgré une éventuelle interdiction de votre part et toute notre vigilance pour ne pas nuire à l'image de votre enfant, une photographie de ce dernier venait à figurer sur la page Facebook de Saint Dominique, nous vous invitons à nous le signaler en vue d'un retrait immédiat. (facebook@saintdominique.net).

Pour nous aider dans la mise en œuvre ce nouvel outil d'information, nous adjoignons, pour cette année scolaire, à la demande d'autorisation de photographies que vous nous avez déjà retournée, un coupon spécial « Facebook ». Nous vous remercions de bien vouloir nous le retourner complété d'ici le 04 octobre prochain. (un par élève).

Restant à votre entière disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, chers parents, en notre entier dévouement.

F. Gavet,
Directeur coordonnateur

G. Anglès,
Chef d'établissement
Premier degré

O. Blétry,
Chargée de communication
et partenariats

**Publication de photographies sur la page Facebook Saint Dominique
Valable pour l'année scolaire 2017-2018**

Coupon à rapporter obligatoirement avant le 04 octobre 2017 :

- aux enseignants pour la Maternelle et le Primaire
- aux surveillants de niveaux pour le Collège et le Lycée
- à Mme Delamare pour les Post-bac

L'absence de retour du coupon réponse signé de votre part sera considéré comme un accord tacite.

Si élève mineur :

Je soussigné(e) : **Nom** : **Prénom** :
père / mère / tuteur de l'élève.....
élève en classe de.....

- autorise la publication de photos où mon enfant est présent sur la page Facebook de St Dominique
 n'autorise pas la publication de photos où mon enfant est présent sur la page Facebook de St Dominique

Si élève majeur :

Je soussigné(e) : **Nom** : **Prénom** :
Elève en classe de.....

- autorise la publication de photos où j'apparais sur la page Facebook de St Dominique
 n'autorise pas la publication de photos où j'apparais sur la page Facebook de St Dominique

À, le

Signature de l'élève

Signature du responsable légal